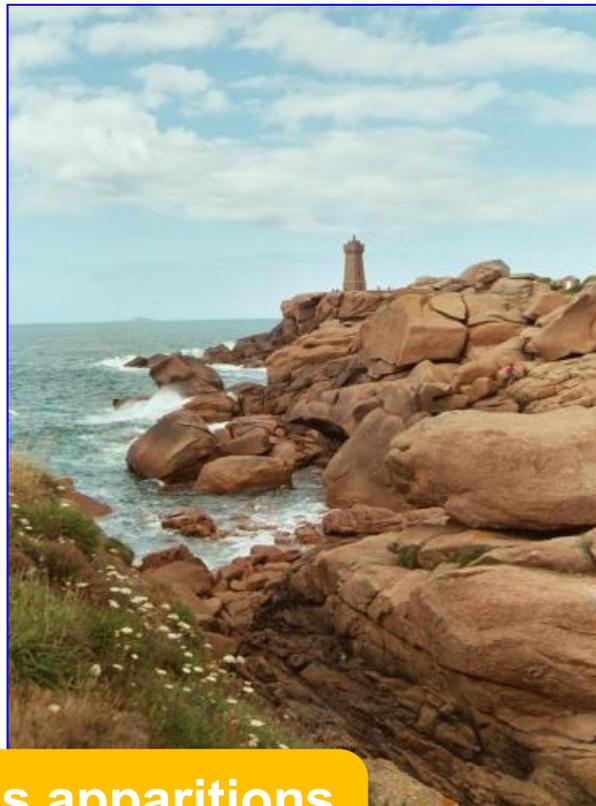
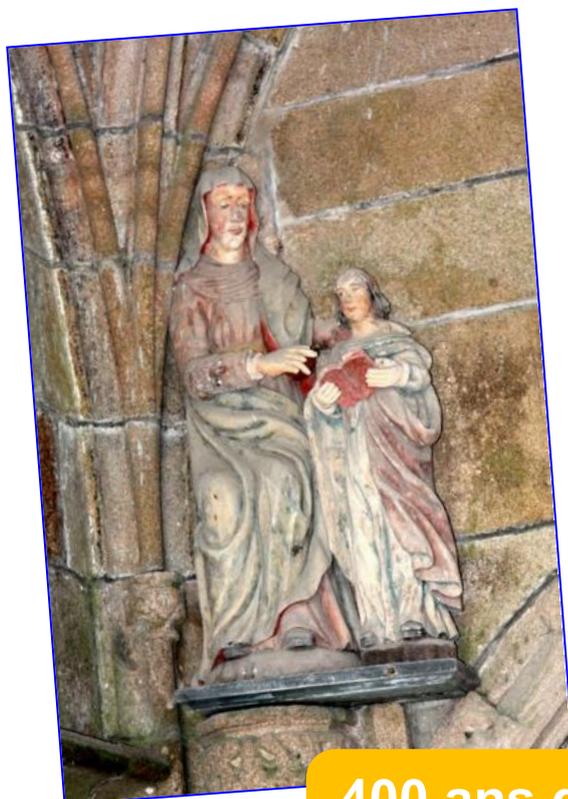


Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray (Bretagne)



**400 ans des apparitions
de Sainte-Anne**

**Accompagnateurs :
Geneviève BŒUF & Père Jean-Baptiste CHAUSSY**

Du 19 au 24 juin 2023

PELERINAGE à SAINTE-ANNE D'AURAY (BRETAGNE SUD)

Du lundi 19 au samedi 24 juin 2023 (6 jours/5 nuits)

Accompagnement : Geneviève BŒUF & Père Jean-Baptiste CHAUSSY



Un pèlerinage dans le diocèse de Vannes à la découverte de hauts lieux en Morbihan dont la Basilique du Roncier de Josselin, la collégiale Notre Dame de la Tonchaye de Rochefort-en-Terre, la ville de Carnac avec son célèbre site mégalithique et son église St Cornely et, bien sûr, le sanctuaire le plus prestigieux de Bretagne : Sainte-Anne d'Auray, pour fêter les 400 ans des apparitions de Sainte Anne à Yvon Nicolazic. Entre la mer toute proche, le golfe du Morbihan, les îles, la presqu'île de Quiberon, les landes de Lanvaux et la forêt de Camors, le sanctuaire de Ste Anne d'Auray est un site porteur de spiritualité chrétienne bien vivante où le maître mot est : la transmission.

Inscription : [avant le 10 mai 2023](#)

- sur notre **plateforme d'inscription**, via notre site : www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages
- directement au service les jours d'ouverture ci-dessous.

Organisation : DIRECTION DES PELERINAGES, 1 rue Hector Berlioz – CS 13061, 42030 SAINT-ETIENNE Cedex 2 / Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h00 / Tel : 04.77.59.30.10 / Courriel : pelerinages@diocese-saintetienne.fr - Agrément tourisme n°IM042110011

PROGRAMME

Jour 1 : lundi 19 juin 2023

Matin : Départ du diocèse en car grand tourisme. Plusieurs points de ramassage sont prévus sur l'itinéraire du car : Firminy – Le Chambon Feugerolles – La Ricamarie – Saint-Etienne Evêché – Saint-Etienne La Terrasse – Montrond les Bains – Feurs

Autres lieux de ramassage possibles avec une navette payante (à partir de deux personnes) :

1°) Rive de Gier, Saint-Chamond = 40€ (tarif aller-retour) pour rejoindre le car à St Etienne Evêché

2°) Montbrison - Chazelles sur Lyon = 30€ (tarif aller-retour) pour rejoindre le car à Montrond les Bains

Trajet par autoroute en direction de la **Bretagne**. **Pique-nique tiré du sac pour le déjeuner.**

Après-midi : Poursuite du trajet pour rejoindre **le golfe du Morbihan**. Arrivée en fin de journée à **Vannes**. Installation **à la maison diocésaine de Vannes. Dîner et nuit.**

Jour 2 : mardi 20 juin 2023



Matin : Petit déjeuner et départ à pied pour un parcours découverte de la ville de **Vannes, capitale du Morbihan**. Visite guidée de la **cathédrale Saint-Pierre de Vannes** : haut-lieu de pèlerinage, elle abrite depuis 1419 les reliques de *Saint Vincent Ferrier*, saint-patron de Vannes. Construite en granit, elle se caractérise par un beau mélange de styles. Ses fondements datent du XII^{ème} siècle. **Messe** à la cathédrale. **Déjeuner au restaurant.**

Après-midi : Continuation dans le **centre historique de Vannes** avec ses magnifiques remparts, ses maisons à colombage, la porte Saint-Vincent, la Cohue, le port... **Visite de l'église Saint Patern**, nom du premier évêque de Vannes, nommé en 465. L'église St Patern est un lieu de pèlerinage sur le chemin de Tro Breiz qui au Moyen Âge célébrait les *Sept Saints Fondateurs de la Bretagne*. **Dîner et nuit la maison diocésaine de Vannes.**

Jour 3 : mercredi 21 juin 2023

Journée consacrée au pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray.

*«Je suis Anne, mère de Marie. Il y avait autrefois une chapelle qui est tombée en ruine. Je te demande de la rebâtir et d'en prendre soin.
Dieu veut que je sois honorée ici».*

Matin : Petit déjeuner et départ en car pour rejoindre le **sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray**. Haut lieu spirituel de Bretagne, le sanctuaire célèbre un *Grand Jubilé Sainte-Anne (2022-2025)* pour fêter le 400^e anniversaire des apparitions de Sainte-Anne à Yvon Nicolazic, un pieux laboureur du village. **Visite guidée du sanctuaire avec la basilique du 19^e siècle, le cloître...** **Messe** à la basilique. **Déjeuner au restaurant.**

Après-midi : Poursuite de la **démarche spirituelle** : la **fontaine des apparitions, le chemin de Sainte-Anne. Chemin de croix.** Reprise du car pour retour à Vannes. **Dîner et nuit la maison diocésaine de Vannes.**



Jour 4 : jeudi 22 juin 2023



Matin : Petit déjeuner et départ en car pour rejoindre **Josselin**, petite cité médiévale avec ses ruelles pavées, ses maisons à pans de bois. **Visite guidée de la basilique Notre-Dame du Roncier**, lieu de pèlerinage suite à la découverte en 808 par un laboureur dans un buisson de ronces d'une statue miraculeuse de la Vierge. **Messe. Déjeuner au restaurant.**

Après-midi : Reprise du car pour rejoindre **Rochefort-en-Terre**, labellisé « les plus beaux villages de France ». Construit sur un éperon rocheux, le village a conservé un patrimoine bâti exceptionnel : son château, ses fortifications, son lavoir... **Visite guidée de la collégiale Notre-Dame de la Tronchaye** et petit temps libre. Reprise du car pour retour à Vannes. **Dîner et nuit la maison diocésaine de Vannes.**

Jour 5 : vendredi 23 juin 2023



Matin : Petit déjeuner et départ en car en direction de **Carnac. Messe** à l'église **Saint Cornely à Carnac** (17^e siècle). **Visite libre du célèbre site mégalithique de Carnac**, avec ses 3000 menhirs, vieux de 6000 ans. **Déjeuner au restaurant.**

Après-midi : Reprise du car pour rejoindre la **presqu'île de Quiberon** et temps libre pour promenade en bord de mer sur. **Visite guidée d'une conserverie de poissons** : découverte d'un savoir-faire encore réalisé à la main. Reprise du car pour l'**abbaye Ste Anne de Kergonan. Participation aux vêpres.** Retour en car sur Vannes. **Dîner et nuit la maison diocésaine de Vannes.**

Matin : Petit déjeuner et départ en car pour trajet retour par autoroute pour rejoindre Saint-Etienne.

Déjeuner au restaurant au cours du trajet.

Après-midi : Continuation du voyage en car. Arrivée sur le diocèse de Saint-Etienne aux alentours de 20h00. Dépose sur les mêmes lieux de ramassage qu'à l'aller.

Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux.

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les conditions générales de participation sont à télécharger sur notre site : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

PRIX par personne (en chambre à partager) : 695 € pour un groupe minimum de 35 personnes

En dessous de 35 personnes : **759 €**

Si le nombre de 20 personnes n'est pas atteint à la date limite d'inscription, la Direction des Pèlerinages sera obligée d'annuler le pèlerinage.

Supplément pour l'occupation d'une chambre individuelle : 125 € (en nombre très limité).

Ce prix comprend : le transport en car grand tourisme, l'hébergement en maison religieuse, la pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 6, les droits d'entrée sur les sites et offrandes aux intervenants, les assurances Multirisques « annulation, assistance, rapatriement », les frais généraux.

Ce prix ne comprend pas : toutes les dépenses à caractère personnelle, toutes prestations non mentionnées dans ce prix comprend ci-dessus.

Règlements acceptés : paiement en ligne (carte bancaire), virement bancaire, chèques, chèques-vacances, espèces.

CONDITIONS D'ANNULATION par le participant

L'**assurance Annulation** est incluse dans le prix du pèlerinage : elle prend en charge les frais occasionnés par une annulation auprès des prestataires.

En **cas d'annulation** dès l'inscription et jusqu'au jour du départ, pour toute raison médicale (covid, cas contact déclaré ou autre maladie) ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...), **avertir rapidement la Direction des Pèlerinages par téléphone, par mail ou par courrier**. Une **déclaration écrite** doit ensuite être faite par le participant qui annule, **sous 5 jours** (cachet de la Poste faisant foi), accompagnée des **pièces justificatives** (attestation médicale ou toute autre pièce justifiant l'annulation que ce soit pour maladie, accident, ou cas de force majeure).

Le remboursement sera effectué après réception du justificatif d'annulation, déduction faite des **frais dossiers retenus : 70 €**.

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation. Les frais retenus seront :

Plus de 31 jours avant le départ, minimum 70 € (frais dossiers).

Entre 30 et 20 jours avant le départ, 30% du montant total du voyage.

Entre 19 et 7 jours avant le départ, 60 % du montant total du voyage.

Entre 6 et 2 jours avant le départ, 80 % du montant total du voyage.

Moins de 2 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé ou toute activité non consommée du fait du participant pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement.